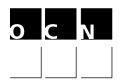
Office de la circulation et de la navigation Etablissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg Amt für Strassenverkehr und Schifffahrt Selbständige öffentlich-rechtliche Anstalt des Kantons Freiburg



Communiqué de presse du 21 mars 2018, pour publication dès 11 h

RESULTATS 2017: LES SIGNAUX SONT AU VERT

Les revenus d'exploitation s'élèvent à 19,4 millions de francs et un bénéfice de 3,2 millions a été réalisé. L'Etat de Fribourg en profite en touchant un dividende de 2,9 millions. Une augmentation du nombre de contrôles techniques des véhicules influence favorablement la marche des affaires. Plus de 340'000 francs ont été engagés en 2017 en faveur de la prévention routière et 88 % des clients évaluent positivement le service public proposé par l'OCN.

Revenus d'exploitation à la hausse. En 2016, une baisse des revenus d'exploitation (-0,3 million) avait été enregistrée, comparé à l'exercice 2015. Cette tendance est inversée en 2017, les revenus d'exploitation s'élèvent à 19,4 millions de francs (+0,4 million). Cette progression est due pour l'essentiel à la réalisation de près de 5'000 contrôles techniques supplémentaires. Des revenus financiers plus importants ainsi qu'une gestion rigoureuse des charges permettent également d'augmenter la provision pour investissements futurs. Celle-ci s'élève à 3,5 millions de francs, y compris une attribution de 1,3 million faite en 2017 (2016 : 0,6 million). L'extension du site de Bulle actuellement en cours de réalisation, dont le coût est estimé à 5,1 millions de francs, pourrait ainsi être totalement préfinancée. Le bénéfice 2017 se monte à 3,2 millions de francs (2016 : 3,3 millions). L'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 2,9 millions, correspondant au 18 % des émoluments encaissés (2016 : 19 %).

Plus de 340'000 francs au profit de la prévention routière. L'OCN offre un vaste programme de prévention : cours dans les collèges et écoles professionnelles, journées de formation pour les seniors, etc. Il soutient également les jeunes conducteurs astreints à la formation en deux phases par le biais d'un bon de 50 francs à faire valoir sur un cours ; 836 nouveaux conducteurs en ont profité. Finalement, il appuie financièrement diverses actions conduites par des organismes publics ou parapublics (label smart event, be my angel, alcochoix.ch, Pédibus Fribourg, etc.).

Les besoins des clients toujours au centre des préoccupations. Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction de la clientèle, plus de 350 clients ont été contactés par la société M.I.S. Trend. 88 % (2016 : 86 %) expriment une satisfaction totale ou bonne par rapport aux prestations de l'OCN. Cet excellent résultat confirme que les processus, et en particulier la qualité des services proposés, répondent aux attentes de la clientèle. En 2017, l'horaire continu a été introduit sur le site de Fribourg (lundi au vendredi de 07 h 30 à 16 h 30). Cette offre est très appréciée par la clientèle professionnelle et privée.



Info-box

Depuis 2005, un espace administratif et deux pistes de contrôle sont exploités à Bulle ; il est possible d'y faire immatriculer et/ou contrôler des véhicules. En juin 2017, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont débuté ; il s'agit d'ajuster l'offre en fonction de la croissance du parc des véhicules. A la fin des travaux en août 2018, quatre pistes de contrôle et un espace administratif rénové seront opérationnels. L'enveloppe budgétaire de ce projet se monte à 5,1 millions de francs, y compris 0,5 million pour des équipements techniques destinés au contrôle des véhicules.

14 pistes de contrôle des véhicules seront exploitées dans le canton : 6 à Fribourg, 4 à Bulle et 4 à Domdidier.

L'OCN, établissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg, est en charge de l'admission des conducteurs et des véhicules à la circulation routière. A ce jour, le canton compte plus de 240'000 conducteurs ainsi que près de 265'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation (admission des conducteurs et des bateaux) et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (109,1 millions de francs).

L'OCN emploie 96 personnes, soit 86,9 équivalents plein-temps ; 5 apprentis et stagiaires sont formés.

Contact: Marc Rossier, directeur OCN, 026 484 55 02, marc.rossier@ocn.ch, 11 h - 15 h